



## Communiqué de presse GA/PAL/968

**Comité pour l'exercice des droits  
inaliénables du peuple palestinien**

### **LA SOCIÉTÉ CIVILE ENVISAGE DE LANCER UNE SÉRIE D' ACTIONS POUR METTRE UN TERME À L'OCCUPATION ISRAËLIENNE**

La Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien a envisagé ce matin de mener en 2004-2005 une série d'actions coordonnées à l'échelle internationale afin de mettre un terme à l'occupation israélienne et de réaliser les droits du peuple palestinien. Le projet de Plan d'action\* qui a été présenté devrait servir, comme l'a souhaité le Président de la réunion, Paul Badji (Sénégal), de « catalyseur » à la société civile. La Conférence, qui s'achèvera ce soir, avait entamé hier ses travaux annuels sur le thème « Fin de l'occupation – Un préalable à l'instauration de la paix au Moyen-Orient ».

Des actions de plaidoyer sont ainsi prévues visant à promouvoir le rôle central des Nations Unies ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale. Ces textes réaffirment le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, et demandent que l'on mette un terme à l'expansion des colonies de peuplement et à la construction du mur de séparation.

Les participants ont également envisagé de renforcer la protection internationale du peuple palestinien, en particulier les femmes et les enfants. Il est également question de promouvoir l'application de sanctions et de boycotter la puissance occupante si celle-ci continue de violer ses obligations internationales. Le projet de plan d'action contient par ailleurs un appel vigoureux aux gouvernements pour qu'ils imposent des restrictions sur les ventes d'armes ou des embargos sur les produits issus des colonies de peuplement ou encore de restreindre la liberté de mouvement de ceux qui violent la Convention de Genève.

Le projet de plan d'action identifie trois dates pour une mobilisation internationale éventuelle, à savoir le 29 novembre, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien; le 16 avril, Journée des prisonniers palestiniens; et le 5 juin, qui marque l'anniversaire de l'occupation de 1967. Le projet devrait être amendé dans le futur pour tenir compte des propositions faites dans le cadre des ateliers de travail.

Auparavant, la Conférence avait tenu un débat sur la situation dans le Territoire palestinien occupé. Universitaires, personnalités du monde des médias, représentants d'organisations non gouvernementales et juristes s'étaient interrogés sur les moyens d'alléger les souffrances dans les territoires occupés.

\*document paru sous la cote CPR/CCS/2004/17.

La Conférence se réunira cet après-midi dans le cadre de cinq ateliers de travail portant respectivement sur les façons de travailler avec les médias (salle B), la mobilisation interconfessionnelle (salle 8), l'action relative à l'avis de la Cour internationale de Justice (salle 6), la manière d'obtenir la protection internationale (salle C) et la question de la Palestine dans le cadre du mouvement mondial pour la paix (salle 5).

***CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN SUR LE THÈME « FIN DE L'OCCUPATION – UN PRÉALABLE À L'INSTAURATION DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT »***

**Déclarations**

M. ADAM KELLER, porte-parole de Gush Shalom, un mouvement israélien pour la paix, a expliqué que les activités de l'organisation avaient pour but de faire comprendre au peuple d'Israël que la paix avec les Palestiniens était possible et n'allait pas à l'encontre des intérêts des Israéliens. Un sérieux revers pour la paix a été infligé en 2000 lorsque Ehud Barak a mis l'échec des négociations de paix sur le compte des Palestiniens, ce qui n'a fait que renforcer la droite israélienne et l'option de la guerre, a-t-il dit. Cela a rendu l'élection d'Ariel Sharon possible à la tête du Gouvernement, a-t-il précisé.

L'orateur a par ailleurs affirmé que le retrait annoncé de Gaza peut paraître crédible à ceux qui ne l'examinent pas de façon approfondie. L'opposition manifestée par les colons ne fait qu'aider Sharon, qui devient une sorte de nouveau prophète de la paix. Mais ne nous leurrions pas, a-t-il lancé. À son avis, le plan actuel serait de se retirer de la bande de Gaza pour maintenir une emprise plus forte sur la Cisjordanie.

Le mur de séparation et ses conséquences épouvantables pour les Palestiniens est un autre sujet de profonde préoccupation pour nous, a indiqué M. Keller. Nous organisons des activités de protestation contre le mur et ses conséquences sur la vie quotidienne des Palestiniens. Les autorités, à la suite de la décision de la Cour suprême, sont maintenant sur la défensive et doivent y apporter des modifications pour que son tracé se conforme à la ligne verte. L'orateur a également évoqué le sort des objecteurs de conscience israéliens, y compris des jeunes femmes, qui refusent de participer à l'occupation des territoires.

M. RAYMOND DEAN, Président du Comité de solidarité Irlande/Palestine, a rappelé que pendant longtemps, la lutte pour la libération menée par les Irlandais a été une source d'inspiration pour les pays occupés luttant pour leur indépendance. En raison de notre histoire tragique, a-t-il poursuivi, ainsi que de la dispersion des Irlandais dans le monde entier du fait de l'occupation, la pauvreté et de la famine, nous éprouvons une sympathie réelle pour le plus faible. Il s'en est suivi une prolifération de campagnes de solidarité avec des pays lointains comme le Nicaragua et le Tibet. Le Mouvement irlandais de lutte contre l'apartheid et la campagne irlandaise de solidarité avec le Timor-Leste ont été particulièrement dynamiques et ont influé sur la politique du Gouvernement, qui est devenue plus progressiste en ce qui concerne l'Afrique du Sud et l'Indonésie.

Il a précisé que la campagne irlandaise de solidarité avec la Palestine (IPSC) a été créée en novembre 2001, en remplacement d'une organisation qui avait été dissoute dès les prémices du mirage d'Oslo. Le Bureau chargé de la question du Moyen-Orient au Département des affaires étrangères nous a assuré que ses portes nous étaient grandes ouvertes. Mais les rapports chaleureux se sont quelque peu rafraîchis par la suite. La suspension de l'Accord euroméditerranéen établissant une association entre l'Union européenne et Israël est un grand sujet de préoccupation, tant pour l'IPSC que pour nos collègues du Comité européen de coordination des ONG sur la question de la Palestine.

Cet accord offre à Israël des conditions commerciales préférentielles avec l'Union européenne, sous réserve de l'application de l'article 2, aux termes duquel « Les relations entre les parties (...) se fondent sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques ». Le 10 avril 2002, au lendemain de l'assaut brutal lancé par les Israéliens sur les camps de réfugiés palestiniens, notamment celui de Djénine, le Parlement européen a voté la suspension de l'Accord. Malheureusement ce vote est resté lettre morte. Les 5 et 6 mai 2004, le processus euroméditerranéen a été examiné par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne réunis à Dublin. Malheureusement on nous a expliqué que la suspension de cet accord était inconcevable car cela supprimerait toute influence que l'Union européenne pourrait avoir sur Israël.

L'Europe, où le peuple juif a de tout temps été le bouc émissaire des maux de la société européenne, ne peut pas se racheter aujourd'hui en faisant également des Palestiniens des boucs émissaires. Un jour cette dette nouvellement contractée reviendra hanter le vieux continent. Nos descendants demanderont pourquoi nous n'avons rien fait alors que nous étions parfaitement au courant de la politique qui était appliquée et que nous possédions une arme pour changer les choses.

Cette arme, c'est le commerce. Tant que l'Union européenne continuera de considérer comme lettre morte la clause relative aux droits de l'homme figurant dans l'Accord d'association avec Israël, elle sera accusée de sacrifier le peuple palestinien sur les autels de Mammon et de la mauvaise foi. Il a rappelé que le militant israélien Jeff Halper a demandé aux Européens d'utiliser la politique de la honte à l'encontre d'Israël, et aux Palestiniens d'utiliser cette même politique à l'égard de l'Europe. Si nous pouvons ensemble éveiller la conscience européenne aux droits des Palestiniens, a-t-il conclu, cet éveil pourrait bénéficier aux Européens eux-mêmes.

Mme CORINNE WHITLACH, Directrice exécutive de Churches for Middle East Peace, a déclaré que cette conférence de la société civile à l'appui du peuple palestinien a joué un rôle décisif dans l'instauration d'un dialogue continu en faveur de la paix. Mme Whitlach a expliqué qu'elle représentait une coalition de 19 églises, qu'elles soient protestantes, catholiques ou orthodoxes, qui ont en commun de demander des modifications dans les politiques mises en œuvre par les États-Unis. Pour cela, les églises membres ont recours à des activités de lobbying auprès des parlementaires et de l'opinion publique dans son ensemble. Les églises adoptent des déclarations politiques sur la paix au Moyen-Orient qui sont des outils importants de plaidoyer.

Au niveau local, a expliqué la représentante, le prêtre ou le pasteur peut prendre des initiatives dans le cadre de ses sermons. Certains organisent des veillées de prières en faveur de la paix au Moyen-Orient. Le processus de mobilisation de l'opinion publique tend à faire comprendre la réalité de l'occupation militaire au grand public. Les activités visant à mobiliser l'opinion publique en faveur des droits humains des Palestiniens prêtent parfois à controverse et sont parfois interprétées comme étant antisémites. Depuis longtemps, la position de notre organisation est de soutenir l'autodétermination des Palestiniens et la coexistence des deux peuples avec Jérusalem comme capitale.

Nous tentons également de mobiliser l'opinion publique sur le mur de séparation et les colonies de peuplement qui constituent un problème énorme. Abordant la lutte contre le terrorisme, thème récurrent de la campagne présidentielle, elle a expliqué que son mouvement allait également se mobiliser sur cette question. Elle a évoqué la préoccupation que lui inspire la droite chrétienne qui soutient une forme chrétienne de sionisme. Pour cette mouvance religieuse, la paix entre Palestiniens et Israéliens est un objectif noble qui reste inatteignable et qui ne les regarde pas. Mais nous tentons non seulement d'influencer l'opinion publique américaine mais également l'opinion publique arabe et musulmane. Nous avons prouvé qu'il était possible et utile de travailler ensemble comme des partenaires œcuméniques.

M. MAX OZINSKY, représentant de l'organisation sud-africaine « Not in my name », a présenté cette organisation composée de Juifs d'Afrique du Sud qui militent pour le respect des droits inaliénables du peuple palestinien dans un pays qui comprend une communauté de 60 000 Juifs. C'est un groupe qui travaille notamment au Cap, au sein de la communauté juive. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux « refuzniks » qui refusent le service militaire dans le Territoire palestinien occupé, décision

qui vaut de quitter sa famille ou d'être emprisonné. Nous avons travaillé avec le réseau de solidarité des résistants aux États-Unis.

Notre souci est de montrer que la lutte palestinienne n'est pas le fait d'une religion contre une autre, mais une lutte d'un peuple colonisé qui cherche à exercer son droit à l'autodétermination. Notre préoccupation est que ce mouvement de solidarité puisse s'enraciner dans les secteurs de la société civile. Nous devons veiller à ce que la question de la solidarité avec les Palestiniens ne soit pas considérée comme une question de religion. Nous sommes inquiets du développement croissant du sionisme chrétien qui trouve son origine dans le développement du néoconservatisme. L'expérience de l'Afrique du Sud et notre propre lutte armée contre l'apartheid, nous appellent à soutenir le peuple palestinien et les efforts de l'Autorité palestinienne pour lutter contre le terrorisme, mais aussi à condamner le terrorisme d'État d'Israël.

Le représentant a souhaité un retrait israélien de tout le Territoire occupé et l'établissement d'un État palestinien indépendant. Il a aussi demandé l'arrêt de la construction du mur de séparation. Nous souhaitons également que notre Gouvernement impose des sanctions contre le commerce des produits des colonies de peuplement illégales et une interdiction de voyager à ses habitants. Il faut aussi des sanctions à l'encontre des sociétés participant à la construction du mur. Il a appelé le Gouvernement d'Afrique du Sud à continuer de jouer un rôle de facilitateur pour la paix et l'établissement d'un État palestinien souverain. Enfin, il a insisté sur la nécessité d'apporter un appui aux résistants israéliens refusant la guerre. Nous devons également, a-t-il conclu, assurer le respect des droits de l'homme de tous les Palestiniens, tels que proclamés dans les pactes internationaux pertinents.

M. DENNIS BRUTUS, professeur d'études africaines à l'Université de Pittsburgh, a estimé que l'organisation de cette conférence contribuait à renforcer le prestige des Nations Unies et à dissiper la méfiance que certains nourrissent à l'égard de l'Organisation. La question du conflit au Moyen-Orient se traite à plusieurs niveaux. À son avis, l'expérience de la lutte contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud serait un modèle utile aux militants de la cause palestinienne, l'idée centrale étant que le militantisme doit s'étendre à un large éventail de questions à l'échelle nationale et internationale. Il nous faut mobiliser l'opinion mondiale tout comme ce fut le cas lors de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, a-t-il estimé. L'orateur a rappelé qu'en Afrique du Sud, une campagne interne et externe avaient été mises en place, ces dernières incluant des activités politiques où l'ONU jouaient un rôle important. Des organisations religieuses et syndicales, y compris l'Organisation mondiale du Travail (OIT), des organisations humanitaires et philanthropiques y avaient participé.

L'orateur s'est félicité de ce qu'un boycottage des produits israéliens se mettant en place progressivement comme ce fut le cas en Afrique du Sud. L'avis de la Cour internationale de Justice est un nouvel élément dynamique à notre disposition, a-t-il dit. L'orateur a fait une série de recommandations: organiser une conférence mondiale avec la participation des organisations qui sont exclues des débats, lancer un appel à une action internationale contre un système inhumain répressif et raciste, et obtenir la reconnaissance du rôle et de la responsabilité du Gouvernement des États-Unis dans la situation actuelle.

Mme MARCIA FREEDMAN, Présidente fondatrice de l'Alliance juive pour la justice et la paix aux États-Unis (Brit Tzedek v'Shalom), a présenté les objectifs de son organisation de Juifs américains qui, bien que n'ayant été créée qu'il y a deux ans, comprend déjà 18 000 membres et 30 chapitres aux États-Unis. Ce mouvement prône un État palestinien souverain. Mme Freedman a expliqué qu'elle a travaillé en faveur de la paix en tant que membre de la Knesset. En 2002, a-t-elle précisé, j'ai pris la décision de me consacrer à une paix israélo-palestinienne juste. Sans un engagement des États-Unis en tant qu'intermédiaire honnête, il ne pourra y avoir de résolution du conflit. Pour exercer son pouvoir de manière équitable, le Gouvernement américain aura besoin de l'appui des Juifs américains. Il s'agit d'une question de bon sens et du maintien de nos valeurs humaines juives, a-t-elle poursuivi, afin que nous soyons à l'aise. Notre ambition est de créer un espace politique et moral pour les Juifs américains. Les objectifs de Brit Tzedek v'Shalom reposent sur l'évacuation des colonies et la fin complète de l'occupation du Territoire palestinien, avec comme base les frontières de 1967, et une juste résolution de la question des réfugiés. Nous avons comme objectif de toucher 50 à 60 000 Juifs américains à moyen terme pour avoir

une influence croissante sur Washington. L'occupation est immorale et injustifiée, a-t-elle insisté, et destructrice pour les deux peuples. Israël ne peut se permettre de dépenser annuellement 1,5 milliard de dollars en frais d'occupation, dont la moitié, payée par six millions de contribuables, sert à financer la protection de 230 000 colons illégaux. Elle a également souligné la question des appelés qui refusent de servir dans les territoires occupés. Il faut des voix juives américaines fortes pour contester les nouvelles visées expansionnistes israéliennes, dans l'intérêt d'un avenir juste qui puisse satisfaire les besoins fondamentaux des deux peuples. C'est parce que nous savons que le bien-être de nos peuples est interdépendant que nous sommes persuadés que l'avènement d'un État palestinien souverain est dans l'intérêt du peuple israélien.

### **Débat avec l'auditoire**

Répondant à une question de l'auditoire, MARCIA FREEDMAN a déclaré qu'elle avait bon espoir de parvenir à modifier la politique étrangère américaine s'agissant de la Palestine. S'agissant du droit au retour, elle a défendu le droit de la nation juive d'avoir son propre État. Même si nous n'avons pas besoin d'une loi sur le droit au retour, il nous faut au moins une loi sur le droit d'asile qui permette à chaque Juif persécuté dans le monde de trouver asile en Israël, a-t-elle dit. Un autre intervenant a laissé entendre qu'une résolution du conflit pourrait se trouver dans le cadre du maintien d'un seul État séculaire où le judaïsme et l'islam seraient protégés. Le Président du Comité de solidarité Irlande/Palestine s'est pour sa part dit favorable à la libre détermination du peuple palestinien, quelle que soit sa décision.

ADAM KELLER a rappelé qu'il ne pouvait oublier que son pays a été créé par nettoyage ethnique par le biais de l'exploitation de centaines de milliers de personnes. Même si certaines graves injustices historiques ne peuvent être corrigées, il peut y avoir un État palestinien, car la société israélienne est prête à cette réalisation, a-t-il affirmé. Il a également présenté la contribution de son organisation juive à la protection de Yasser Arafat, lorsque celui-ci était menacé par la présence de forces spéciales, et pour favoriser le retour de villageois palestiniens dans les villages qu'ils avaient fui en raison du harcèlement de colons juifs.

### **Déclaration de clôture**

M. PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, s'est félicité de la qualité de cette conférence de deux jours, qui a vu la contribution de groupes très variés prêts à œuvrer comme un seul groupe dans le souci de faire la différence et d'améliorer les chances d'instaurer la paix au Moyen-Orient. C'est malheureusement avec inquiétude, a-t-il poursuivi, que nous constatons l'évolution, plus déplorable que jamais, de la situation sur le terrain. Il a souligné le coût effroyable de la violence et le nombre épouvantable de pertes en vies humaines, tant du côté palestinien que du côté israélien, et les blessures psychologiques cachées que l'escalade de la violence inflige à chacun. Nous connaissons les conséquences néfastes de la construction du mur de séparation, qui s'enfoncent profondément dans les terres palestiniennes, démembrant et enfouissant dans son sillage des communautés palestiniennes entières, coupant les cultivateurs de leurs terres, séparant les enfants de leurs écoles, entraînant l'éclatement des familles et empêchant les malades d'accéder aux soins médicaux.

Par ailleurs, il s'est inquiété que des générations entières d'enfants palestiniens soient privées d'enfance et ne connaissent d'autre réalité que celle déformée que leur offre l'occupation. Il y a enfin la litanie des graves violations des droits de l'homme demeurées impunies et tellement courantes qu'elles en sont presque devenues ordinaires.

Des lueurs d'espoir sont venues éclairer ce sombre tableau, et notamment l'historique avis consultatif de la Cour internationale de Justice qui a jugé que la construction du mur de séparation contrevient à divers instruments juridiques internationaux. Il a donné à la société civile une base juridique solide pour mener ses campagnes visant à mobiliser les gouvernements et l'opinion publique contre la construction du mur.

Il a noté avec satisfaction que, pendant l'année écoulée, la société civile a dirigé plusieurs initiatives pour alléger les souffrances humaines, mobiliser l'opinion publique en faveur du peuple palestinien, promouvoir le principe d'une protection internationale pour les Palestiniens et trouver une solution pacifique au conflit israélo-palestinien, vieux de plusieurs décennies. Bien qu'elles ne puissent remplacer le processus politique qui a été engagé entre les gouvernements, et qui aujourd'hui est malheureusement dans l'impasse, les initiatives de la société civile ont repoussé les limites de ce que l'on considérait jusque là comme étant possible, apportant ainsi un démenti aux sceptiques et à ceux qui s'opposent systématiquement à toute initiative de paix au Moyen-Orient.

Nous avons écouté avec admiration, a-t-il lancé aux participants de cette conférence, les récits de ceux d'entre-vous qui, souvent au péril de leur vie, ont participé à des manifestations contre la construction du mur et les destructions d'habitations. Permettez-moi de vous dire que votre travail infatigable, votre sens du dévouement et votre volonté inébranlable sont une source d'inspiration pour nous tous. Durant la conférence, nous avons entendu des idées et des suggestions constructives et novatrices concernant la façon dont la société civile peut accroître l'efficacité de son action en vue d'atténuer la crise humanitaire actuelle, défendre les droits civils et humains, mobiliser la communauté des donateurs, et remédier à la cause profonde de la crise, qui est l'occupation persistante de terres palestiniennes.

Nous espérons sincèrement que le Plan d'action qui a été proposé servira de catalyseur pour de nouvelles grandes campagnes d'action de la société civile. Après tout, a-t-il ajouté, la société civile représente beaucoup plus que la somme des organisations qui la composent, à condition que celles-ci aient une stratégie et un objectif communs et qu'elles coordonnent leurs actions.

Il a assuré les participants de la conférence que le Comité et la Division des droits des Palestiniens étaient prêts à tout mettre en œuvre pour faciliter l'établissement d'un dialogue constructif entre les organisations de la société civile, ainsi que pour leur offrir un cadre dans lequel elles pourraient coordonner leurs activités.

\* \*\*\* \*